DROIT PUBLIC

Responsabilité des agents publics : identifier les risques, décider et se protéger

Un agent public engage des responsabilités dont il mesure rarement les contours. Signer un acte sans délégation valable ou gérer un marché avec un ancien employeur expose le service et parfois l'agent lui-même. L'inquiétude naît le plus souvent d'une méconnaissance des règles plutôt que d'une prise de risque consciente. Ces deux journées posent les repères utiles. Les participants distinguent la responsabilité de l'administration de celle de l'agent et apprennent à sécuriser leurs décisions. Les cas traités portent sur la signature des actes et les conflits d'intérêts.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Agents publics encadrants gestionnaires et titulaires d'une délégation de signature dans une collectivité ou un établissement public.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer la responsabilité de l'administration de celle personnellement encourue par l'agent
- Identifier les principales infractions susceptibles de concerner un agent public
- Vérifier la validité d'une délégation de signature avant de signer un acte
- Repérer une situation de conflit d'intérêts et déclencher la conduite appropriée
- Sécuriser une décision sensible par la traçabilité et le circuit de validation
- Identifier les dispositifs de protection dont peut bénéficier un agent mis en cause

03 Programme détaillé

M1 Qui répond de quoi

- Trois responsabilités qui ne se confondent pas
- Responsabilité de l'administration devant le juge administratif
- Responsabilité personnelle de l'agent et notion de faute détachable du service
- Responsabilité disciplinaire et articulation avec les autres procédures
- Conséquences pratiques pour l'agent mis en cause
- À retenir : Une même situation peut ouvrir simultanément des procédures administrative disciplinaire et pénale indépendantes.

M2 Les situations pénalement sensibles

- Là où le quotidien professionnel devient un risque
- Manquements liés au maniement des deniers publics et aux avantages injustifiés
- Prise illégale d'intérêts et situations de proximité avec un fournisseur
- Atteintes involontaires à la sécurité des personnes
- Manquements au secret et à la discrétion professionnelle
- Cas pratique : Les participants qualifient une série de situations professionnelles et identifient le risque associé.

M3 Sécuriser ses actes

- Signer décider et garder trace
- Vérification de la compétence du signataire et de la délégation applicable
- Motivation et formalisation des décisions sensibles
- Circuit de validation et traçabilité des avis recueillis
- Conduite à tenir face à un ordre que l'on estime irrégulier
- Atelier : Chaque participant audite les délégations de signature en vigueur dans son propre service.

M4 Prévenir et se protéger

- Ce qu'il faut faire avant et pendant la mise en cause
- Repérage et déclaration d'une situation de conflit d'intérêts
- Recours aux dispositifs internes de conseil et d'alerte
- Protection ouverte à l'agent poursuivi à raison de ses fonctions
- Conduite à tenir dès la réception d'une convocation
- Cas pratique : Le groupe construit la conduite à tenir d'un agent placé en situation de conflit d'intérêts avec un candidat.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr